

PROGRAMME :	ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE
CODE DE COURS :	5341
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION :	1230

Liste des compétences	Maison d'édition	Documents maison
1. Analyser la fonction de travail	11 \$	0 \$
2. Effectuer des calculs pharmaceutiques	18 \$	6 \$
3. Se conformer aux lois, aux règles et aux normes en vigueur dans la pratique du métier	13 \$	1 \$
4. Distinguer les médicaments non parentéraux et leurs particularités	- \$	8 \$
5. Adopter une pratique préventive et sécuritaire	- \$	6 \$
6. Utiliser des logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie communautaire	- \$	1 \$
7. Utiliser des logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie d'établissement de santé	- \$	1 \$
8. Intégrer le milieu de travail	17 \$	0 \$
9. Réaliser des activités liées au service à la clientèle	- \$	1 \$
10. Distinguer les caractéristiques de médicaments parentéraux	- \$	11 \$
11. Effectuer les préparations non stériles	- \$	3 \$
12. Exécuter des ordonnances en pharmacie communautaire	- \$	3 \$
13. Exécuter des ordonnances en pharmacie d'établissement de santé	- \$	7 \$
14. Veiller au maintien des stocks	- \$	7 \$
15. Effectuer les préparations stériles	- \$	3 \$
16. Effectuer des tâches du métier propres à la pharmacie communautaire	- \$	0 \$
17. Effectuer des tâches du métier propres à la pharmacie d'établissement de santé	- \$	0 \$
Agenda - (groupe août :1 agenda; groupe décembre: 2 agendas)	6 \$	
Carte d'identification	7 \$	
(Les prix sont sujets à changement sans préavis)		
ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021	TOTAL	130 \$
Offre de services complémentaires non financée par le MEES <i>(Montant applicable si âgé de 18 ans et plus au 30 juin 2021)</i>		190 \$
ÂGÉ DE PLUS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021	TOTAL	320 \$

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER

Avant de procéder à vos achats, des précisions vous seront données à la 1^{re} journée de formation.

- 1 boîte de 24 crayons feutres de couleurs
- 2 cahiers lignés
- 1 calculatrice (fonctions de base)
- 3 cartables de 2"
- 2 crayons à mine
- 600 fiches 3" x 5" et 3 boîtes de rangement
- 1 gomme à effacer
- * 1 lunette de sécurité
- 1 paire de souliers confortables
- 1 paquet de 500 feuilles mobiles
- 2 paquets de séparateurs à onglets
- 1 règle en centimètres et pouces
- 1 sarrau à manches longues
- 1 stylo à encre rouge, 2 stylos à encre bleue
- 2 surligneurs jaunes

* Ces articles peuvent être prêtés à l'élève pour la durée de la formation par le CFP Bel-Avenir, des frais peuvent s'appliquer advenant le bris ou la perte de matériel prêté.

N.B. : Les services et les fournitures scolaires non reçus ou non utilisés sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.